

Séance du 7 juin 2016

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 1^{er} juin 2016, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mmes Durruty, Bisauta, Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, adjoints ; M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, MM. Escapil-Inchauspé, Laiguillon, Mmes Candillier, Bensoussan, M. Boutonnet, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Iriart, Mme Wagner, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Millet-Barbé à Mme Brau-Boirie ; M. Soroste à M. Neys ; Mme Juzan à Mme Duhart ; Mme Chabaud-Nadin à Mme Durruty ; Mme Taieb à Mme Castel ; Mme Belbaraka à M. Laiguillon ; Mme Destin à M. Boutonnet ; Mme Herrera Landa à Mme Picard-Felices, M. Artiaga à M. Etcheto.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

Mme Castel présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Convention de partenariat avec le Syndicat mixte pour le fonctionnement du Conservatoire à Rayonnement Régional Maurice Ravel - Saison 2015-2016.

Dans le cadre de sa politique culturelle et de partenariat avec les acteurs culturels de l'agglomération, la Ville de Bayonne a engagé depuis plusieurs années différentes actions en collaboration avec le Syndicat mixte pour le fonctionnement du Conservatoire à Rayonnement Régional Maurice Ravel.

Pour la saison 2015-2016, afin de renforcer les liens avec différentes institutions de la Ville, le Conservatoire et l'Orchestre Régional Bayonne Côte Basque (ORBCB) proposent des actions de sensibilisation destinées à faire connaître l'orchestre et à favoriser la participation des habitants aux concerts :

- un concert avec les élèves organistes à l'église Saint-Etienne le vendredi 4 décembre 2015 à 19h00 ;
- une prestation artistique avec les élèves du Conservatoire le vendredi 3 juin 2016, à 19h00, dans le cadre des « Rendez-vous aux jardins » ;
- un avant-concert ORBCB à la médiathèque de Bayonne, le mercredi 18 mai 2016 de 18h15 à 19h15 ;
- un concert de la saison ORBCB « Messa di gloria de Puccini » le samedi 21 mai 2016 à 20h30 à la Cathédrale Sainte-Marie de Bayonne.

La responsabilité musicale est assumée par le Syndicat mixte pour le fonctionnement du Conservatoire à Rayonnement Régional Maurice Ravel qui prend en charge les coûts de réalisation de ces prestations. La Ville de Bayonne s'engage pour sa part à réserver les espaces, à fournir une aide technique et logistique à la réalisation des différents projets et à valoriser ces actions dans les supports habituels de communication.

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat annexée au présent rapport qui rappelle les objectifs de cette collaboration et précise les engagements réciproques de la Ville et du syndicat mixte.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.